



Projet :

« Développement économique des moyens de subsistance des réfugiées, déplacées et hôtes des départements de Tilia, Tchintabaraden et Abalak dans le nord de la Région de Tahoua au Niger »

Termes de Référence

Pour

UN CONSTULTANCE POUR UNE EVALUATION FINALE DU PROJET

Octobre 2023



1. Contexte et justification

L'ONG internationale Arbeiter-Samariter-Bund (ASB) en partenariat avec l'ONG local Adkoul exécutent le projet « **Développement économique des moyens de subsistance et accès des réfugiées, déplacées et hôtes aux services sociaux de bases des départements de Tilia, Tchintabaraden et Abalak dans le nord de la Région de Tahoua au Niger** » financé par l'Union Européenne à travers UNOPS GENEVE pour une durée de 24 mois (Janvier 2022 à Décembre 2023). L'objectif principal du projet est de contribuer à réduire la vulnérabilité des réfugiés, des personnes déplacées internes et des communautés d'accueil en améliorant leurs accès aux services sociaux de base.

Le projet a mis en œuvre des activités dans les domaines de la protection sociale (transfert d'argent), des moyens de subsistance, du changement climatique, de WASH et de l'éducation. A noter que les activités ont été menées à travers un partenariat entre deux ONG, ASB et Adkoul. Pour ASB, le projet UNOPS a assisté plus de 10529 personnes à risque à travers notamment :

- Le transfert d'argent inconditionnel, ciblant 500 personnes dans les phases un et deux, et ciblant 250 personnes supplémentaires dans la troisième phase prévue en octobre 2023, visant à augmenter les revenus et renforcer la résilience des ménages vulnérables. La distribution de foyers améliorés visant à servir 6000 ménages en matériel de cuisson pouvant aussi contribuer à la protection de l'environnement.
- La distribution des aliments pour bétails dans le but de renforcer la résilience de 1600 éleveurs pendant la soudure pastorale
- L'installation des tables et bancs dans 14 écoles dans le but d'améliorer l'accès aux infrastructures d'éducation qui a touché 1414 élèves
- La distribution des lampes solaires à 1000 élèves et 15 enseignants
- D'autres activités complémentaires sont en cours notamment la distribution des tables bancs supplémentaires et la formation d'artisans locaux sur la fabrication et l'entretien des foyers améliorés.

Pour ce qui est du partenaire Adkoul, il y a eu comme activités mises en œuvre tout au long du projet :

- La réalisation et la réhabilitation de plusieurs points d'eau, suivi de la construction des bornes fontaines et des raccordements inter ou intra-village pour 16276 bénéficiaires couverts.
- Des activités de récupération des terres dans onze (11) sites qui ont permis de soutenir près de 5663 personnes.

A l'issue de la mise en œuvre de ce projet, il serait impératif d'observer ou d'évaluer si les personnes réfugiées et déplacées des départements de Tilia, Tchintabaraden et Abalak dans la région de Tahoua au Niger, sont devenus des membres productifs de leurs communautés d'accueil et participent au renforcement de la résilience commune, de la croissance socioéconomique et du développement communs.

Le but de cette évaluation est d'examiner la pertinence des objectifs et de l'approche du projet, la manière dont les activités du projet se sont révélées efficaces et efficaces, la mesure dans laquelle le projet a atteint les résultats prévus à ce jour et si le projet est susceptible d'être durable. Il s'agit également de tirer des enseignements de l'intervention et de formuler des recommandations pratiques pour les futurs programmes. Ce projet intervient dans trois départements de la région de Tahoua à savoir Abalak, Tillia et Tchintabaraden.

2. Objectif de l'évaluation

L'objectif de l'évaluation finale est de fournir une appréciation indépendante de la mise en œuvre du projet par rapport à l'atteinte de ses objectifs. Les critères et questions d'évaluations sont les suivantes :

Critères	Questions clés de l'évaluation
<p>Pertinence</p> <ul style="list-style-type: none"> Évaluer la pertinence des activités de ASB et ADKOUL 	<ul style="list-style-type: none"> La conception/structure du projet était-elle pertinente et appropriée et a-t-elle contribué à répondre aux besoins réels des groupes cibles ? Le projet va-t-il contribuer à la réalisation des politiques, priorités et stratégies locales/communales/régionales/nationales en matière de développement et de réduction des risques ? Une évaluation des besoins a-t-elle été réalisée dès la phase de conception et a-t-elle suffisamment pris en compte les besoins et les priorités des bénéficiaires ? Les objectifs et la conception du projet, y compris le cadre logique, sont-ils pertinents par rapport aux besoins et aux priorités des bénéficiaires ciblés ? Les indicateurs et moyens de vérification objectivement vérifiables pour l'objectif de développement, les résultats et les produits du projet sont-ils appropriés ? Les indicateurs et moyens de vérification objectivement vérifiables sont-ils surveillés et rapportés ?

	<ul style="list-style-type: none"> • L'égalité des sexes et l'inclusion sociale ont-elles été intégrées dans la mise en œuvre du projet ? Si oui, dans quelle mesure la mise en œuvre du projet s'aligne-t-elle sur les politiques et stratégies nationales en matière d'égalité des sexes et d'inclusion sociale ?
<p>Efficacité</p> <ul style="list-style-type: none"> • Évaluer l'efficacité des activités du projet 	<ul style="list-style-type: none"> • Tous les groupes cibles identifiés ont-ils accès aux résultats du projet disponible jusqu'à présent ? Existe-t-il des facteurs qui empêchent les bénéficiaires cibles d'accéder aux résultats/services ? • Dans quelle mesure les interventions du projet ont-elles été efficaces dans l'intégration des priorités transversales telles que l'égalité des sexes, la protection de l'environnement et l'inclusion des populations particulièrement vulnérables ? • Comment les activités du projet ont-elles contribué à la réalisation des objectifs généraux du projet ? Les activités ont-elles été réalisées comme prévu ? • Quelle a été l'efficacité de la collaboration entre les deux partenaires et comment cette collaboration aurait-elle pu être améliorée ? • Quelle a été l'efficacité de la collaboration avec les communautés, les structures (y compris autorités et services techniques) et associations locales, les ONG et comment cette collaboration aurait-elle pu être améliorée ? • Le processus de sélection des bénéficiaires a-t-il été transparent ou sous efficace ?
<p>Rentabilité</p> <ul style="list-style-type: none"> • Évaluer la rentabilité des interventions de ASB et ADKOUL 	<ul style="list-style-type: none"> • Dans quelle mesure la structure de gouvernance du projet est-elle efficace ? • À ce jour, les intrants ont-ils été livrés à temps et les extrants ont-ils été réalisés dans les délais et dans le respect du budget ? • Quel a été le rapport coût-efficacité du projet en termes d'utilisation des ressources entre les activités directes du projet destinées aux bénéficiaires (directes et indirectes) et celles liées à la coordination et à la gestion du projet ? Que fera l'équipe pour améliorer l'efficacité ?

<p>Impact potentiel</p> <ul style="list-style-type: none"> Évaluer l'impact potentiel des interventions du projet sur la communauté cible. 	<ul style="list-style-type: none"> Quel a été l'impact potentiel à court, moyen sur l'individu, le ménage et de la communauté ? Quels sont les impacts émergents ou probables en ce qui concerne les activités du projet ? Y a-t-il des effets inattendus positifs ou négatifs ? Comment le projet s'est-il adapté aux situations changeantes tout en restant dans sa logique d'intervention ? Quel est le changement social à long terme au niveau communautaire auquel le projet a contribué ? Comment le projet va-t-il assurer la participation active et l'implication des groupes cibles ? Comment les activités du projet ont-elles eu un impact différent sur les femmes, les hommes, les filles et les garçons, ainsi que sur les personnes handicapées et les personnes âgées ? Quel impact les activités ont-elles eu sur la résilience des communautés affectées ?
<p>Durabilité</p> <ul style="list-style-type: none"> Évaluer la durabilité des résultats du programme 	<ul style="list-style-type: none"> Quelle est la probabilité que les résultats/bénéfices perdurent après la fin du projet ? Quels sont les facteurs favorables ou défavorables au maintien des bénéfices ? Existe-t-il une indication claire que le gouvernement et/ou d'autres parties prenantes clés ont engagé des ressources financières et/ou humaines pour maintenir les bénéfices et les résultats ? Les groupes cibles du projet et leurs organisations sont-ils prêts à poursuivre les activités et les bénéfices du projet à leurs propres frais ? L'environnement des affaires est-il propice au maintien des résultats du projet ?

D'autres indicateurs quantitatifs et qualitatifs feront aussi l'objet d'évaluation pour confirmer ou infirmer les progrès enregistrés tout au long de la mise en œuvre. Il s'agit plus spécifiquement des indicateurs d'outcome :

- Outcome 1 : **Contribuer à augmenter les possibilités de génération de revenus et de moyens de subsistance pour les personnes réfugiées et**



déplacées - pourcentage de personnes affectées par le déplacement qui ont accès à un travail décent ou ont d'autres sources de revenus durables, 3 mois après avoir reçu le soutien de l'intervention (ventilé par sexe, âge et statut).

- Outcome 2 : **Accès accru des personnes déplacées aux services de base intégré et de qualité (éducation, santé, eau et énergie)** – Pourcentage de personnes affectées par le déplacement qui ont obtenu ou amélioré leur accès aux services de base (éducation, eau, assainissement, santé et énergie)

Le cadre logique complet, y compris les indicateurs détaillés et les activités du projet, sera communiqué au consultant retenu au cours des négociations contractuelles.

3. Méthodologie de l'évaluation

L'évaluation couvrira les bénéficiaires de ce projet. L'exercice appliquera des méthodes qualitatives et quantitatives de collecte de données, y compris les groupes de discussions avec des bénéficiaires directs du projet, les interviews semi-structurées avec des membres de l'équipe du projet, les interviews semi-structurées avec des participants et parties prenantes externes au projet (services techniques de l'Etat, leaders communautaires), les enquêtes au niveau des ménages et des observations.

Afin d'éviter les erreurs d'interprétation et perte d'information, des efforts devront être faits pour recruter et former des traducteurs maîtrisant le français et les langues locales et aussi pour préparer des guides d'entretiens facilitant le déroulé des discussions. Il est important de travailler en amont avec le ou les traducteurs pour s'assurer que les termes utilisés sont bien compris et transmis. L'évaluation devra intégrer une analyse des données quantitatives collectées par le projet, notamment les indicateurs collectés, les extrants du projets (nombre de bénéficiaires, services alloués...), les données financières (suivis budgétaires). L'évaluation du projet doit inclure spécifiquement les femmes, les personnes handicapées et les personnes âgées afin de s'assurer que toutes les perspectives sont incluses dans l'évaluation finale.

Les processus seront réalisés en trois phases : phase documentaire, phase de terrain et phase de synthèse.

- Phase documentaire : Lors de la phase documentaire, l'examen des documents sera effectué. La phase documentaire sera finalisée par l'évaluateur/trice avant la phase d'évaluation sur le terrain. Un document de conception détaillé de l'évaluation sera élaboré lors de la phase documentaire qui comprendra les besoins d'information primaires, les outils d'évaluation et la méthodologie spécifique, le plan de travail ainsi que les groupes cibles et les parties prenantes. Le plan de travail, les outils d'évaluation et la méthodologie proposée

doivent être validés par ASB et ADKOUL avant la collecte des données sur le terrain.

- Phase de terrain : Des méthodes qualitatives et quantitatives de collecte de données seront appliquées pendant la phase de terrain afin d'évaluer l'effet et les objectifs du projet, le degré de satisfaction des bénéficiaires et des parties prenantes du projet, etc. Un échantillon de 25% de bénéficiaires directs est recommandé pour les interviews et les enquêtes.
- Phase de synthèse : Lors de la phase de synthèse, la première version du rapport provisoire sera élaborée et diffusée à l'équipe du projet ASB-ADKOUL pour le contrôle de la qualité et des commentaires avant de produire le rapport final.

La méthodologie détaillée sera développée dans le document de conception d'évaluation conformément à la méthodologie.

3.1. Livrables

Ces livrables doivent être finalisés dans les délais indiqués dans le plan de travail qui doit être fourni par l'évaluateur/trice sous contrat :

- Document de conception de l'évaluation (incluant un plan de travail détaillé)
- Outils d'observation et questionnaires révisés et mis à jour
- Base de données remplies
- Des copies physiques de tous les questionnaires remplis
- Enregistrements des discussions en Focus Groupes
- Syntaxe des données pouvant être ouverte dans logiciel statistique
- 1er draft de rapport
- Rapport final (examiné et approuvé par ASB-ADKOUL) en français
 - Résumé (maximum 3 pages.) ;
 - Brève description du contexte et du projet ;
 - Description des buts et objectifs de l'évaluation ;
 - Description de la méthodologie d'évaluation et des outils de collecte de données utilisés au cours de l'évaluation ;
 - Présentation des principaux résultats et conclusions de l'évaluation ;
 - Témoignages des bénéficiaires
 - Leçons apprises ;
 - Difficultés
 - Conclusions et recommandations ;

- Annexes telles que fournies dans le rapport initial, incluant tous les outils de collecte de données, la liste des informateurs clés, etc.
- Préparation et facilitation de l'atelier de reconstitution

Le rapport d'évaluation sera la propriété exclusive d'ASB et ADKOUL, qui conservera le droit de l'utiliser à des fins internes et externes.

3.2. Responsabilités de l'évaluateur/trice

- Garantir le respect des clauses du contrat
- Assurer la qualité des données obtenues
- Soumettre des données brutes (qualitatives et quantitatives), y compris des versions imprimées
- Traiter les données quantitatives et qualitatives
- Fournir une analyse des données en soumettant un rapport d'évaluation final

4. Calendrier et lieu de la consultation

Durée : 28 jours

Lieu : La mission se déroulera dans la zone d'intervention (Région de Tahoua - départements de Tchintabaraden, Tillia et Abalak)

5. Qualifications du contractant retenu

Education

- Formation universitaire de niveau minimum BAC + 5 dans les domaines de l'économie, la sociologie, la géographie, l'agronomie, l'agropastoralisme, la gestion des projets

Expériences et connaissances

- Au moins 7 ans d'expérience (avec au moins 3 évaluations de projets humanitaires en zones pastorales) dans la conduite évaluations ;
- Expérience et connaissance dans la sécurité alimentaire/moyens d'existence, la gestion des risques et catastrophes, l'environnement et des systèmes pastoraux
- Expérience en suivi budgétaire serait un bon atout
- Connaissance de la zone du projet serait un atout

Exigences linguistiques

- Excellentes capacités rédactionnelles en français
- Maîtrise des langues parlées dans la zone d'intervention sera un atout (surtout Tamasheq, Peuhl et Haoussa)



Autres

- Compétences analytiques, organisationnelles et de communication
- Expériences avérées en capitalisation
- Aptitudes à se déplacer sur le terrain en zone d'insécurité et sous état d'urgence
- Avoir de solides expériences dans la sécurité alimentaire/moyens d'existence, la gestion des risques et catastrophes.
- Connaissance approfondie de l'environnement et des systèmes pastoraux
- Aptitudes à se déplacer sur le terrain en zone d'insécurité et sous état d'urgence
- L'expérience en suivi budgétaire serait un bon atout
- Expérience dans la mise en œuvre des programmes des transferts monétaires

Le soumissionnaire doit démontrer qu'il dispose du personnel de mise en œuvre compétent et expérimenté capable de concevoir et de mettre en œuvre une telle évaluation sur le terrain. L'expertise professionnelle et l'expérience en matière de gestion sont notées ainsi que la connaissance des langues locales, de la région ainsi que l'expérience de mission en zone de conflit seront déterminantes dans le choix du cabinet ou groupe de consultants. Une attention particulière sera accordée aux qualifications du chef de mission, car c'est lui qui assume la responsabilité opérationnelle de l'exécution de cette évaluation. Ainsi le cabinet/ groupe de consultants prend sous sa responsabilité la composition et les profils techniques du personnel à affecter à la mission. Il proposera donc le personnel qu'il juge optimal pour obtenir les résultats attendus de l'évaluation.

6. Présentation des offres

L'offre présentée par le soumissionnaire comprendra les documents ci-dessous mentionnés.

6.1. Documents administratifs

- La copie de l'accord de groupement conclu entre les membres du groupement s'il y a lieu, accompagnée des pouvoirs des signataires ;
- Le Numéro d'identification fiscale (NIF)
- L'attestation de régularité fiscale (ARF) datant de moins de 45 jours
- L'attestation de non-exclusion des marchés publics (ARCOP) datant de moins de 06 mois
- Les références techniques

6.2. Offre technique

- Une note méthodologique détaillée de la prestation et le chronogramme d'intervention du consultant
- Les références pour les expériences spécifique (références du bureau ou de chaque consultant s'il s'agit d'un groupe de consultants) avec certificats en appui
- Des références du consultant dans la conduite des évaluations dans la zone du projet ou dans toute zone ayant les mêmes caractéristiques
- La compréhension de la mission et commentaires éventuels sur les TdRs
- Une proposition de canevas du rapport d'évaluation
- Des Curriculum vitae détaillés du consultant et du personnel technique (avec les diplômes) affecté à l'étude (Veuillez consulter le texte ci-dessous pour les exigences détaillées sur les expériences des experts)

6.2. Offre financière

- Une lettre de soumission (voir modèle en annexe 1 des TdRs) dûment remplie et signée et cachetées par le soumissionnaire
- L'offre financière présentée doit ressortir les couts hors taxes, toutefois la TVA sera retenue sur le montant total de l'offre puis reversée aux services des impôts (la quittance de versement faisant foi). Le bordereau des prix unitaires et le cadre de devis estimatifs doivent être datés, signés et cachetés ;
- Le prestataire joindra à son offre financière un chronogramme détaillé des taches.

7. Remise des offres

Le soumissionnaire doit présenter son offre de la façon suivante :

- 1) Les documents administratifs et techniques de l'offre technique seront classés et reliés (dont un original et une copie). Ils seront placés dans une enveloppe « A » à cacheter intitulée « OFFRE TECHNIQUE » et portant le nom du soumissionnaire ;
- 2) Les documents de l'offre financière seront classés et reliés en deux exemplaires (dont un original et une copie). Ils seront placés dans une enveloppe « B » à cacheter intitulée « OFFRE FINANCIERE » et portant le nom du soumissionnaire ;
- 3) Les enveloppes « A » et « B » seront mises dans une seule et même enveloppe « C » absolument neutre, portant aucune mention en dehors seulement des indications suivantes :

- Dans le coin supérieur gauche :
« EVALUATION FINALE PROJET UNOPS »



Les candidats intéressés sont priés de faire parvenir leurs propositions techniques et financières au plus tard le 09/11/2023.

Lieux de dépôt :

- Bureaux ASB Niamey et Tahoua
Tel : 86 38 03 43 ; 98 16 99 78
Mails : asb@asbniger.com
- Bureaux ADKOUL Tahoua et Niamey
Tél : 89 34 70 97/ 96 99 32 88

Veillez également soumettre une version électronique (par exemple, un disque ou une clé USB) des propositions.

La documentation demandée sera examinée et seuls les candidats présélectionnés seront invités à l'entrevue. La décision finale sera prise après l'entretien, en tenant compte de l'expérience pertinente des candidat(e)s, de la qualification et de la rentabilité de l'offre.

ASB et Adkoul s'engagent à prévenir tout type de comportement indésirable au travail, y compris le harcèlement, l'exploitation et les abus sexuels, et s'engagent à promouvoir le bien-être des bénéficiaires avec lesquels ASB et Adkoul sont en contact. ASB et Adkoul attendent de tout le personnel (incluant des consultant(e)s, bénévoles et stagiaires) qu'ils/elles partagent cet engagement. Un code de conduite sera signé par le/la consultante qui définit les obligations et responsabilités pendant la consultance. Nous nous engageons à garantir la diversité et l'égalité des sexes au sein de nos organisations et encourageons les femmes et les candidats d'origines diverses à postuler. Nous encourageons les candidatures des personnes vivant avec un handicap.

8. Evaluation des offres

Les offres de services techniques seront évaluées sur la base d'une liste de critères. Pour être qualifiés techniquement, les soumissionnaires doivent obtenir au moins 70 /100 des notes techniques et seuls les candidats qui obtiennent au moins 70/100 points peuvent être pris en compte dans l'évaluation des offres financières. Un comité d'évaluation composé d'au moins trois spécialistes du secteur sera constitué et tiendra compte des critères ci-dessous lors des travaux.

NB : Après l'évaluation des propositions techniques, les offres qui n'ont pas obtenu le score technique minimum requis de 70 /100 points seront notifiées par écrit et leurs propositions financières leur seront retournées sans être ouvertes.

No.	DESIGNATIONS	Score maximale
1	Personnel du consultant/ groupe de consultant	
1.1	Ingénieur Statisticien ou Démographe, Chef de mission	
1.1.1	<i>Disposer d'une formation universitaire de niveau minimum BAC + 5 dans les domaines de l'économie, la sociologie, la géographie, l'agronomie, l'agropastoralisme, la gestion des projets</i>	3
1.1.2	<i>Avoir au moins 7 ans d'expérience (avec au moins 3 évaluations de projets humanitaires en zones pastorales) dans la conduite évaluations</i>	6
1.1.3	<i>Avoir de solides expériences dans la sécurité alimentaire/moyens d'existence, la gestion des risques et catastrophes.</i>	4
1.2	Connaissance approfondie de l'environnement et des systèmes pastoraux	
1.2.1	Expériences avérées en capitalisation	3
1.2.2	<i>Solides compétences analytiques, organisationnelles et de communication</i>	4
1.2.3	<i>Excellentes capacités rédactionnelles en français</i>	2
1.4	La connaissance de la zone du projet serait un atout	4
1.5	Aptitudes à se déplacer sur le terrain en zone d'insécurité et sous état d'urgence	4
Total 1 /30pts		

2	Les références pour les expériences spécifique (références du bureau ou de chaque consultant s'il s'agit d'un groupe de consultants) avec certificats en appui	
2.1	Des Curriculum vitae détaillés du Consultant et du personnel technique (avec les diplômes) affecté à l'étude (Veuillez	7



Financé par
l'Union européenne



	consulter le texte ci-dessous pour les exigences détaillées sur les expériences des experts)	
2.2	Les références pour les expériences spécifique (références du bureau ou de chaque consultant s'il s'agit d'un groupe de consultants) avec certificats en appui	7
2.3	Des références du consultant dans la conduite des évaluations dans la zone du projet ou dans toute zone ayant les mêmes caractéristiques ;	6
Total 2/20pts		
3	Compréhension des termes de référence	
3.1	La compréhension de la mission et commentaires éventuels sur les TdRs ;	3
3.2	Maitrise des langues parlées dans la zone d'intervention sera un atout (surtout Tamasheq, Peuhl et Haoussa)	3
3.4	Expérience dans la mise en œuvre et l'évaluation de l'efficacité des programmes de transferts monétaires	9
3.5	Une expérience dans l'analyse des budgets et le suivi budgétaire serait un atout.	5
Total 3 /20pts		
4	Organisation du travail	
4.1	Une proposition de canevas du rapport d'évaluation	5
4.2	Méthodologie proposée et approche pour exécuter le travail selon les TdRs	15
4.4	Plan du travail	10
Total 4/30pts		
Total note technique/ 100		100

La note technique minimum pour être retenu pour l'ouverture financière est de 70 /100 points.



Les offres financières seront évaluées pour vérifier leur exactitude arithmétique et si le prix d'une offre semble anormalement bas par rapport aux services à fournir, le soumissionnaire sera invité à soumettre une ventilation écrite de son calcul du prix. Si, après examen des notes soumises par le soumissionnaire, des doutes raisonnables persistent quant à la possibilité de fournir les biens et travaux requis à partir des tarifs proposés et si l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que cela représente un risque considérable pour l'exécution du contrat, l'offre en question devra être exclue. Pour permettre une comparaison des offres, l'évaluation des prix des offres tiendra compte des droits et taxes à l'importation effectivement applicables. Dans le cadre des marchés de travaux, les entrepreneurs sont responsables de tous les droits, taxes et autres prélèvements et les soumissionnaires doivent tenir compte de ces facteurs dans la préparation de leurs offres. L'évaluation et la comparaison des offres doivent être effectuées sur cette base. L'évaluation financière des offres pour les travaux doit être strictement en termes monétaires.

La note financière (Pf) est établie de la manière suivante :

$Pf = (Fm \times 100) / F$ où : Pf est la note financière Fm est le montant de la proposition financière évaluée le moins disant, F est le montant de la proposition financière

La note combinée des évaluations techniques et financières est établie comme suit :

$S = (TxPt) + (FxFp)$ où T (80%) et F (20%) sont les poids respectifs attribués à la proposition technique et financière conformément aux spécifications des données particulières de la demande de propositions.

Le consultant ayant obtenu la note combinée la plus élevée après la correction du montant de chaque proposition financière, est retenu pour la négociation des termes définitifs du contrat.

Pour toute question concernant cet appel d'offres, veuillez écrire à Idi Zaharou à logchat@asbniger.com .



Annexe 1 : Modèle de lettre de soumission

La lettre de soumission

Objet : **EVALUATION FINALE UNOPS**

Mesdames et Messieurs,

1. Après avoir examiné les termes de références dont nous accusons réception, nous, soussignés, offrons d'exécuter ces travaux d'étude conformément aux conditions énoncées dans les documents susmentionnés pour la somme hors taxes de
2. Les termes de référence font partie intégrante de notre proposition.
3. Nous nous engageons, si notre offre est acceptée, à commencer les études dans les délais précisés dans les conditions contractuelles et à les achever en totalité dans le délai indiqué dans lesdites conditions contractuelles.
4. Nous acceptons de nous tenir à cette offre pendant une période de 180 jours à partir de la date de soumission/d'ouverture précisée dans l'appel d'offres. Notre offre restera contraignante et pourra être acceptée à n'importe quel moment avant l'expiration de cette période.
5. En attendant l'éventuelle signature d'un contrat, la présente offre, ainsi que son acceptation écrite par vous, constitue un lien contractuel contraignant entre nous.
6. Il est entendu que vous n'êtes pas tenu d'accepter l'offre la moins-disante ou toute autre offre que vous pourrez recevoir.

Date de :

Signature